

Mairie de Notre Dame de Bondeville  
Place Victor Schoelcher – BP 5  
76960 Notre Dame de Bondeville

Périscolaire matin et soir : ☎ 02.32.82.35.30 – TPM-TPS@ville-nd-bondeville.fr  
Périscolaire midi : ☎ 02.32.82.35.08 - restaurationscolaire@ville-nd-bondeville.fr

## FICHE ANNUELLE DE RENSEIGNEMENTS

### A REMPLIR OBLIGATOIREMENT POUR TOUS LES ENFANTS

#### L'ENFANT :

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../..... à .....

Sexe :  Féminin  Masculin

Ecole..... Classe fréquentée en 2019/2020 : .....

#### RESPONSABLES LEGAUX : (obligatoire pour les deux parents)

##### **Coordonnées mère :**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Domicile : ...../...../...../..... Portable : ...../...../...../..... Travail : ...../...../...../.....

Mail : ..... Activité professionnelle  oui  non Profession : .....

##### **Coordonnées père:**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Domicile : ...../...../...../..... Portable : ...../...../...../..... Travail : ...../...../...../.....

Mail : ..... Activité professionnelle  oui  non Profession : .....

##### **Coordonnées de la famille d'accueil ou du tuteur :**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Domicile : ...../...../...../..... Portable : ...../...../...../..... Travail : ...../...../...../.....

Mail : ..... Activité professionnelle  oui  non Profession : .....

## En cas de divorce ou séparation : quel parent a la garde de l'enfant ?

- Mère     Père     Garde alternée  
Semaine paire :     Mère     Père  
Semaine impaire :     Mère     Père

## INSCRIPTION A LA RESTAURATION SCOLAIRE

Mon enfant fréquentera la restauration scolaire les jours suivants (cochez)

Jour	Repas
Lundi	
Mardi	
Jeudi	
Vendredi	

- Toutes les semaines     Exceptionnellement  
 Au planning au mois (étant entendu que le planning doit être remis le 1<sup>er</sup> lundi précédent le début du mois suivant)

Types de menus :     Tous aliments     Sans porc

Allergies alimentaires : .....

*Les allergies sévères feront l'objet d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI)*

Autres Allergies : .....

## TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE (inchangés)

Quotient Familial CAF	Participation famille
Inférieur à 350.00 €	0.96 €
De 351 à 450	1.92 €
De 451 à 600	2.68 €

Quotient Familial CAF	Participation famille	Participation famille pour 2 enfants	Participation famille pour 3 enfants et plus
A partir de 601	3.50 € par enfant	3.30 € par enfant	3.20 € par enfant

## INSCRIPTION ET TARIFS DES TEMPS PERISCOLAIRES DU MATIN ET DU SOIR (inchangés)

Il n'y a pas de prévisionnel à donner pour les Temps Périscolaires du matin et du soir, ce dossier dûment complété vaut inscription. Un pointage est fait selon l'heure d'arrivée des enfants.

Tarifification à la ½ heure. Toute ½ heure commencée est due.

Quotient Familial CAF	Participation famille
Inférieur à 350.00 €	1.00 € la ½ heure
De 351 à 450	1.10 € la ½ heure
De 451 à 600	1.20 la ½ heure

Quotient Familial CAF	Participation famille	Participation famille pour 2 enfants	Participation famille pour 3 enfants et plus
A partir de 601	1.30 € la ½ heure par enfant	1.20 € la ½ heure par enfant	1.10 € la ½ heure par enfant

## AUTORISATIONS DIVERSES

Je soussigné (e) (responsable légal) .....

### AUTORISE (cochez)

mon enfant à rentrer seul jusqu'au domicile à 18h30 et décharge la municipalité et l'équipe d'encadrement de toute responsabilité

Frère/sœur mineur(e) à partir de 10 ans et décharge la municipalité et l'équipe Qualité : .....

Téléphone : ...../...../...../...../..... à venir chercher mon enfant.

Nom et prénom : ..... Qualité : .....

Téléphone : ...../...../...../...../..... à venir chercher mon enfant.

Nom et prénom : ..... Qualité : .....

Téléphone : ...../...../...../...../..... à venir chercher mon enfant.

Nom et prénom : ..... Qualité : .....

Téléphone : ...../...../...../...../..... à venir chercher mon enfant.

Aucune demande exceptionnelle ne sera acceptée pour une autorisation ponctuelle.

mon enfant à participer aux sorties extérieures organisées lors des accueils.

mon enfant à participer aux activités (sportives, culturelles, manuelles) pratiquées dans le cadre des accueils périscolaires.

les responsables des accueils périscolaires à prendre toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

## AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE

Je soussigné(e), .....

j'autorise/ je n'autorise pas (barrez la mention inutile) la Mairie de Notre Dame de Bondeville à diffuser les photographies/vidéos représentant mon enfant ..... lors des activités organisées par le Pôle Education, Jeunesse, Enfance et Sport à titre gratuit selon les modes de diffusion suivants: affichage à l'accueil de loisirs, site internet de la ville, bulletin municipal, plaquettes, presse... Cette autorisation est consentie pour une durée de 1 an.

J'ai été informé(e) que les images ne seront pas utilisées dans un but commercial et reconnais que les utilisations ci-dessus ne portent pas atteinte à la vie privée de mon enfant et ne lui portent pas préjudice.

## FACTURATION - ASSURANCE

Nom et adresse du parent à facturer : .....

.....

N° allocataire CAF : ..... QF : .....

**Fournir une attestation de la CAF de moins de 3 mois. Celle-ci n'est pas obligatoire mais l'absence de justificatif entraîne l'application du tarif le plus élevé par défaut.**

N° adhérent assurance : ..... (fournir une attestation)

Nom de la compagnie : .....

## INFORMATION GREVE

Lorsqu'une grève est annoncée, les temps périscolaires peuvent être supprimés (TPM, Pause méridienne, TPS) par manque de personnel.

Les informations sont données aux parents dès que possible et, au plus tard, la veille au soir. En effet, les possibilités sont définies suite à un recensement des personnels grévistes qui veulent bien nous l'indiquer (sur la base du volontariat). Le code du travail n'impose pas aux travailleurs de se déclarer grévistes.

Toutefois, les personnels qui acceptent de se déclarer en amont le font pour le bien des enfants et pour permettre aux familles de s'organiser.

Les dernières intentions des enseignants grévistes qui se déclarent (également sur la base du volontariat) à l'inspection Académique nous sont communiquées la veille de la grève à 15h (sous forme d'un tableau présenté en exemple ci-dessous).

A partir de 25 % d'enseignants grévistes dans une école nous organisons un service minimum au centre de loisirs.

Dans la mesure où les intentions des grévistes enseignants nous sont communiquées la veille, il ne nous est pas possible d'informer les parents plus tôt que la veille au soir.

N° de l'école	Nom de l'école	Nature de l'école	Nombre d'enseignants devant élèves	intentions déclarées	Taux de déclarations
0762194X	ANDRE MARIE	Elémentaire	7	0	-
0762610Z	ANDRE MARIE	Maternelle	3	0	-
0762431E	JEAN MOULIN	Elémentaire	10	0	-
0761109T	LOUIS DUTEURTRE	Maternelle	5	0	-
0761111V	VICTOR HUGO	Elémentaire	10	0	-

**Je soussigné (e) (responsable légal) .....déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur des accueils périscolaires auxquels je souhaite inscrire mon enfant (disponibles sur le site internet de la Commune : <http://www.ville-nd-bondeville.fr>). Je m'engage à les respecter et à régler les frais dont je serais redevable (mention ne pouvant être rayée).**

Fait à ..... Le .....

Signature des parents

### RAPPEL DES PIECES A FOURNIR :

- Fiche annuelle de renseignements
- Fiche sanitaire avec photocopies des pages vaccins
- Attestation d'assurance (à fournir au plus tard le 15 septembre 2019)
- Attestation du Quotient familial
- Livret de famille
- Justificatif de tutorat

**Tout changement de coordonnées téléphoniques, de domicile où de situation familiale (QF...) est à signaler dans les plus brefs délais  
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE**

### Mentions légales :

Le Maire de Notre Dame de Bondeville sis à Place Victor Schoelcher 76 960 NOTRE DAME DE BONDEVILLE a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 2 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données.

Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation du traitement : l'inscription et la gestion des activités périscolaires/restauration scolaire et la gestion du droit à l'image.

Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées.

Les données ne sont destinées qu'à la Mairie de Notre Dame de Bondeville et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées pour une durée de 1 an.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 Avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter: mairie@ville-nd-bondeville.fr

Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.